

**MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU BOULEVARD  
SAINT-LAURENT (SDBSL) PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE LA  
CONSULTATION POUR LE PROJET DE POLITIQUE DE STATIONNEMENT  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

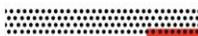
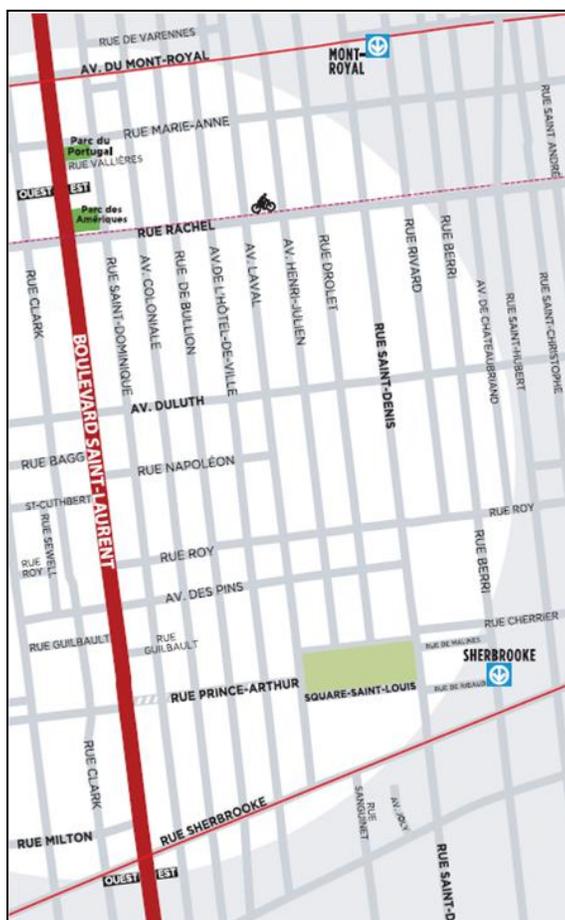
**BOULEVARD  
SAINT-LAURENT**



## À propos de la SDC St-Laurent

Reconnu lieu historique d'importance, le boulevard Saint-Laurent est l'axe transversal le plus important de l'île de Montréal, ainsi que la plus vieille artère de la ville à avoir été développée vers le nord. Au cours de sa très riche histoire, le boulevard Saint-Laurent a vu un grand nombre d'établissements s'installer sur son territoire avant de devenir de véritables institutions de la ville, tel que les restaurants Schwartz's et Moishes.

Fondée en 2000, la Société de développement du boulevard Saint-Laurent (SDBSL), a pour mission de veiller au développement économique, culturel et social de l'artère entre la rue Sherbrooke et l'avenue Mont-Royal. Financée à même les cotisations de plus de 600 places d'affaires situées sur son territoire, la SDBSL travaille de concert non seulement avec les autorités locales afin d'assurer le bon développement du secteur, mais également avec la communauté afin de répondre aux besoins des citoyens des quartiers avoisinants. La SDBSL travaille fort à créer un sentiment d'appartenance entre les commerçants, les résidents ainsi que la clientèle.



## Contexte

La Ville de Montréal déposait en décembre 2015 son projet de Politique de stationnement. La Ville de Montréal affiche sa volonté d'harmoniser les pratiques de gestion du stationnement sur le territoire.

La SDC du boulevard Saint-Laurent souhaite partager avec les membres de la Commission sur le transport et les travaux publics les principaux enjeux vécus par les 600 entreprises établies sur le boulevard Saint-Laurent, de même que ses recommandations.

## L'importance du stationnement sur les artères commerciales

Le stationnement est un élément essentiel au développement économique des artères commerciales. Il s'agit d'un outil efficace permettant la promotion des entreprises et l'augmentation de leurs revenus. La SDBSL voit d'un œil favorable la décision de la Ville de créer un plan et une offre régulant le stationnement dans l'ensemble de la ville.

Le boulevard Saint-Laurent a toujours été une des grandes destinations touristiques de Montréal, grâce à sa diversité commerciale et à sa vie nocturne. Selon Tourisme Montréal, le Plateau-Mont-Royal est la 4<sup>e</sup> destination touristique à Montréal. Nos entrepreneurs dépendent du stationnement sur rue dont bénéficie leur clientèle pour accéder aisément aux commerces. Une étude d'Outfront Media démontre que 23 100 voitures circulent quotidiennement sur le boulevard Saint-Laurent à l'intersection de l'avenue du Mont-Royal. La SDBSL espère que cette nouvelle politique favorisera le développement économique de notre territoire et coïncidera avec la revitalisation de notre offre commerciale.

## La perception du stationnement

Au-delà des mesures concrètes favorisant le stationnement, la perception de l'état de l'offre de stationnement sur les artères commerciales demeure un enjeu psychologique crucial qui affecte la volonté des consommateurs de visiter le boulevard. Une politique permettant d'unifier le stationnement à Montréal et d'en faire un ensemble cohérent est nécessaire au développement de nos rues commerciales et à la promotion de l'achat local.

Le boulevard Saint-Laurent, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Mont-Royal, fait déjà face au plus haut taux horaire en ville, soit 3\$. La SDBSL supporte l'idée des taux modulables, mais croit fermement qu'un plafond général doit être établi.

### **RECOMMANDATION 1**

***La SDC du boulevard Saint-Laurent recommande à la Ville de Montréal d'appliquer un prix maximal de 3\$/h à toute place de stationnement de son territoire si le système à taux modulable est intégré à sa politique.***



De plus, la SDBSL croit fermement que le stationnement des centres commerciaux et que le stationnement sur rue ne sont pas sur un pied d'égalité. Les centres commerciaux ont l'avantage de pouvoir offrir leur stationnement gratuitement, ce qui crée un déséquilibre entre l'offre de ceux-ci et celle des artères commerciales. Les stationnements gratuits encouragent l'usage individuel de la voiture, ce qui a un impact écologique non négligeable, puisque le transport actif et collectif n'est pas valorisé.

**RECOMMANDATION 2**

***La SDC du boulevard Saint-Laurent recommande à la Ville de Montréal qu'elle étudie la disparité des offres de stationnement entre les centres commerciaux et le stationnement sur rue, afin de présenter des solutions qui pourraient rétablir l'équilibre.***

### Les bonnes pratiques du stationnement

Afin d'harmoniser le stationnement de rue sur Saint-Laurent et de répondre aux nombreux besoins et usages, des pratiques favorables à tous doivent être implantées.

Le problème des camions de livraison qui se stationnent en double sur des artères principales, tel que soulevé par le rapport est réel. La SDBSL accueille favorablement la politique désirant empêcher cette pratique et encourage la Ville à établir des règles claires et concises sur les livraisons.

**RECOMMANDATION 3**

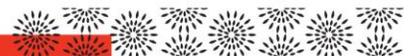
***La SDC du boulevard Saint-Laurent recommande que la Ville de Montréal implante une politique nette et précise sur les livraisons.***

**RECOMMANDATION 4**

***La SDC du boulevard Saint-Laurent recommande que la Ville de Montréal crée des zones de livraison sur son territoire.***

**RECOMMANDATION 5**

***La SDC du boulevard Saint-Laurent recommande que la Ville de Montréal mette en place des heures de livraison fixes pendant les périodes où le boulevard est moins achalandé, afin de libérer des places de stationnement lorsque la demande est plus élevée.***



La SDBSL désire aussi que la Ville de Montréal considère l'implantation de mesures qui pourraient être bénéfiques pour des commerces de détail faisant face à des temps très difficiles. Une période de grâce de 15 minutes permettrait aux clients de s'arrêter rapidement pour acheter une baguette de pain chez leur boulanger ou un chèque-cadeau dans une boutique de linge. Non seulement une telle mesure aurait-elle un impact positif sur les revenus des entreprises de notre secteur, mais une rotation des voitures occupant les espaces de stationnement serait favorisée.

#### **RECOMMANDATION 6**

***La SDC du boulevard Saint-Laurent recommande que la Ville de Montréal implante une période de grâce de 15 minutes dans sa politique afin d'aider au développement économique et à l'accroissement des revenus des commerçants.***

Enfin, la SDBSL accueille favorablement la mesure pour que les paiements soient associés aux plaques d'immatriculation plutôt qu'à l'emplacement de stationnement. Ceci ne rendra pas seulement plus d'espaces de stationnement disponibles, mais encouragera les clients à continuer leur magasinage sur les artères commerciales quand il leur restera du temps. Cette mesure permettra de diminuer la pollution visuelle sur les grandes artères de la ville, qui se voient déjà chargées de beaucoup de mobilier urbain. La disparition des bollards de stationnement permettra l'élaboration de projets d'embellissement qui amélioreront l'expérience des piétons.

#### **L'importance du Fonds de dynamisation**

Les fonds des parcomètres réinvestis dans les artères commerciales peuvent engendrer des bénéfices surpassant les attentes. Cela a été prouvé par le programme du Fonds de dynamisation implanté depuis 2012 dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Permettre aux sociétés de développement commercial de bénéficier des fonds générés par le stationnement contribue au développement global d'un secteur commercial et de ses besoins. Ces fonds additionnels permettent à des projets de grande ampleur comme le Festival MURAL, dans le cas du boulevard Saint-Laurent, de voir le jour. La SDBSL croit fermement qu'un programme du genre doit être reconduit sous une forme ou une autre, afin d'assurer le développement social et économique des artères commerciales.

#### **RECOMMANDATION 7**

***La SDC du boulevard Saint-Laurent recommande qu'un programme comme le Fonds de dynamisation soit reconduit sous une forme ou une autre, afin d'assurer le développement social et économique des artères commerciales.***

